



BSV n°18-17 le 13 septembre 2017 (Semaine 37)

Le réseau est actuellement constitué de 40 parcelles de colza enregistrées dans la base Vigicultures.

28 parcelles ont été suivies et ont servi à la rédaction du bulletin de cette semaine

Le colza est au stade cotylédon pour les semis réalisés vers le 25-30 août.

Le risque limace est assez élevé dans les conditions actuelles Les petites altises sont à surveiller, notamment en bordure pour les colzas qui émergent.

Les colzas lèvent progressivement

57 % des parcelles enregistrées dans le réseau ont été semées entre le 25/08 et 31/08.

18% ont été semées entre le 17/08 et le 24/08.

25 % des situations ont été semées en septembre, notamment entre le 4 et 6/09.

Globalement, les hauteurs de précipitations cumulées depuis le 1^{er} septembre sont les plus élevées dans la Manche, en Seine-Maritime (notamment pays de Caux) et les secteurs du Nord Pays d'Auge / Lieuvin / Roumois. L'est de l'Orne a également été bien arrosé. Les averses orageuses plus ou moins intenses ont cependant été très contrastées selon les secteurs et parfois très localisées à l'échelle même de la commune.

Les conditions de semis et de levée sont donc très différentes selon les situations. Un effet « date de semis » s'observe toutefois bien sur les stades actuels. Dans les observations de cette semaine :

- 18 parcelles sur 28 (soit 66 %) sont au stade cotylédon,
- 5 parcelles sont au stade B1-une feuille,
- 3 parcelles au stade B2-2 feuilles,
- 1 parcelle au stade B3.



F. D'hubert, CA 76

Limaces : maintenez la vigilance !

Observations

Dans 15 parcelles sur 26 observées, des dégâts de limaces ont été signalés : de 0,5 à 5 % de la surface foliaire est détruite (moyenne = 3 %).

Depuis le début du suivi, 59 % des parcelles font état de dégâts de limaces. Pour l'instant , les dégâts sont faibles.

Modèle

L'ACTA a mis au point un modèle « Limaces » en partenariat avec ARVALIS et Terres Inovia. En fonction des données météo de l'année, cet outil prévoit le risque limace à un instant donné et permet de situer les années les unes par rapport aux autres. Le tableau ci-dessous indique les résultats du modèle ACTA.



Animateur référent

Jean LIEVEN
TERRES INOVIA
06.83.04.29.10
j.lieven@terresinovia.fr

Animateur suppléant

Guy ARJAURE
TERRES INOVIA
05.46.07.38.28
g.arjaure@terresinovia.fr

Directeur de la publication

Daniel GENISSEL
Président de la Chambre
régionale d'agriculture de
Normandie

BSV consultable sur les sites
de la DRAAF, des Chambres
d'agriculture et des partenaires du
programme

Abonnez-vous sur
www.chambre-agriculture-normandie.fr

Action pilotée par le Ministère chargé
de l'agriculture et le Ministère chargé
de l'environnement, avec l'appui
financier de l'Agence Française pour
la Biodiversité, par les crédits issus
de la redevance pour pollutions
diffuses attribués au financement du
plan Ecophyto2.



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE



AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
NORMANDIE

	Risque limace simulé au 11 septembre		
	Classement 2017*	Année rang 1 (risque le + élevé)	Année rang 10 (risque le - élevé)
Alençon (61)	Rang 4 sur 10	2014	2016
Saint Hilaire du Harcouët (50)	Rang 4 sur 10	2014	2016
Cherbourg (50)	Rang 3 sur 10	2008	2013
Caen-Carpiquet(14)	Rang 3 sur 10	2014	2016
Vire (14)	Rang 3 sur 10	2012	2016
Rouen-Boos (76)	Rang 7 sur 10	2014	2009
Biville (76)	Rang 5 sur 10	2011	2009
Evreux (27)	Rang 5 sur 10	2011	2016

* le rang 1 correspond à l'année la plus à risque sur les 10 dernières années



Période de risque

De la levée jusqu'au stade 3 feuilles du colza.

Seuil indicatif de risque

Aucun seuil n'existe pour le raisonnement limaces.

Analyse du risque

Les pluies de ce mois de septembre sont favorables à la remontée et l'activité des limaces.

Vigilance tout particulièrement pour les parcelles à risque limaces (sol creux, pierreux et/ou motteux, rotation ou le colza ou autres crucifères reviennent fréquemment...).

La meilleure des solutions pour analyser le risque parcellaire est d'utiliser un piège à limaces (piège à limaces type « INRA » ou carton plastifié, tuile, soucoupe plastique, planche etc.).

Quelques captures de petites altises et toutes premières morsures (sans impact)

Observations

Les premières captures sont signalées cette semaine. Le nombre d'insectes piégés est très faible :

- Altises des crucifères (petites altises) : sur 25 parcelles observées, 2 parcelles indiquent des captures dans les pièges.
- Altise d'hiver (grosse altise) : sur 25 parcelles observées, aucun piégeage.

Les dégâts de morsures concernent 9 parcelles sur 27 observées. Dans ce cas, les morsures sont repérées sur 1 à 15 % de plantes (moyenne = 6% de plantes).

En cette période de l'année, les morsures sont provoquées par les altises des crucifères. Les dégâts sont très limités pour l'instant.

Période de risque

De la levée jusqu'au stade 3 feuilles du colza.

Seuil indicatif de risque (pour les 2 types d'altises)

8 pieds sur 10 portants des morsures, sans dépasser le ¼ de la surface végétative.

Au-delà du pourcentage de plantes avec dégâts, il est important d'évaluer la surface végétative endommagée et l'état du colza (chétif / vigoureux).



Ce bulletin est une publication gratuite réalisée en partenariat avec :

AGRIAL, APPRO VERT, CA 27, CA 61, CA 76, COOP DE BELLEME, COOP NORIAP, D2N, DRAAF NNORMANDIE, FREDON HAUTE-NORMANDIE, GUILLOUX, LEPICARD AGRICULTURE, SEVEPI, SOUFFLET AGRICULTURE et les producteurs

Analyse de risque

Pour l'instant, le risque est faible. Aucune parcelle n'a atteint le seuil de risque.

Le faible nombre d'insectes capturés dans les pièges révèle une faible activité en parcelle. Les conditions actuelles sont peu favorables.

Si ce n'est pas déjà le cas, la surveillance doit impérativement se mettre en place dès à présent, notamment en bordure de parcelles pour les petites altises.

👁 [Consulter le BSV n°17 pour la description des altises et les moyens de lutte préventive.](#)

Pucerons : aucun signalement

Sur les 25 parcelles du réseau ayant fait l'objet d'une observation, aucune présence de pucerons n'a été rapportée.

Le colza est exposé au risque de transmission de viroses jusqu'au stade B6 (6 feuilles). Le seuil indicatif de risque est de 20% de pieds de colza porteurs de pucerons.

Observer minutieusement la face inférieure de l'ensemble des feuilles du colza.

Du bon usage des cuvettes jaunes

La plupart des insectes ravageurs du colza sont attirés par la couleur jaune. A noter que l'altise d'hiver fait exception.

Mise en place

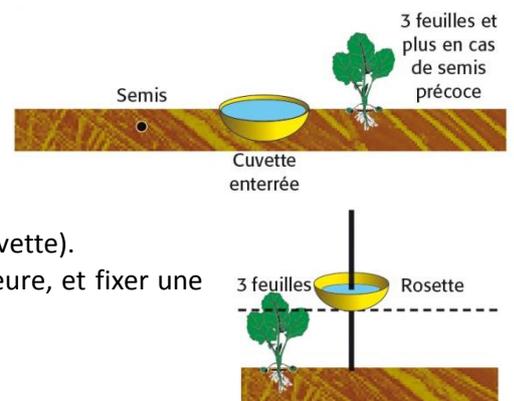
- Dès le semis, placer les cuvettes dans le colza à 10 m de la bordure, si possible à proximité ou le plus proche d'un ancien champ de colza récolté l'été dernier ;
- Remplir les cuvettes avec environ 1 litre d'eau additionnée de quelques gouttes de mouillant (type liquide vaisselle, par exemple) ;
- A l'automne, il est souvent plus facile de placer une cuvette directement posée sur le sol. **ATTENTION, vis-à-vis de l'altise d'hiver, ce positionnement est beaucoup moins efficace que la position "enterrée".**

Entretien et suivi

- Durant les périodes de risque, visiter les pièges au moins une fois par semaine ;
- Tenir propre les pièges, filtrer les insectes capturés au moment des relevés et remplacer l'eau régulièrement ;
- Astuce : prévoir un bidon qui reste dans la parcelle pour "refaire le plein". Ne pas laisser de bidon (surtout s'il est jaune) au pied même d'une cuvette.

Disposition

- Pour capturer l'altise d'hiver, la cuvette doit être enterrée. Laisser le bord supérieur à 1-2 cm au-dessus du sol.
- Pour capturer les petites altises et tous les autres insectes, la cuvette doit être comme « posée » sur la végétation au fil du temps (l'extrémité haute des feuilles du colza affleure le bas de la cuvette).
- Astuce : on peut enterrer une première cuvette, qui restera à demeure, et fixer une seconde cuvette sur la même tige qui sert de support.



Prochain BSV le 20 septembre 2017

Ce bulletin est une publication gratuite réalisée en partenariat avec :

AGRIAL, APPRO VERT, CA 27, CA 61, CA 76, COOP DE BELLEME, COOP NORIAP, D2N, DRAAF NNORMANDIE, FREDON HAUTE-NORMANDIE, GUILLOUX, LEPICARD AGRICULTURE, SEVEPI, SOUFFLET AGRICULTURE et les producteurs